

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income European Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris

Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

LETTRE DE LIAISON N° 42

Hiver 2004

SOMMAIRE

- ❑ **Le dixième congrès du BIEN** **2**
Yoland Bresson
- ❑ **Pour ou contre le Dividende Universel** **5**
Christine Boutin et Jean-Baptiste de Foucauld
- ❑ **Réponse à Jean Baptiste de Foucauld** **6**
Jacques Berthillier
- ❑ **La voie humaine** **7**
Jacques Attali (note de lecture : Jacques Berthillier)
- ❑ **Vie de l'association** **14**

*Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros)
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.
L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.*

Adresse e-mail : contact.aire@wanadoo.fr

Le dixième congrès du BIEN

Yoland Bresson a représenté l'Aire au dixième congrès du BIEN qui s'est tenu à Barcelone du 18 au 21 septembre. Il y exposa le Plan de financement du Revenu d'Existence et donna lecture d'une communication de Christine Boutin, retenue à Paris pour raison de santé. Il fait ci-dessous le résumé de ce congrès.

Ce congrès s'est tenu dans le cadre du Forum Universel des Cultures, première manifestation du genre.

Le forum s'est donné pour objectif d'élaborer une « Charte des Droits de l'Homme émergents » dans un monde globalisé. « Alors que la Déclaration universelle des droits de l'homme est une résolution adoptée solennellement par les Nations Unies comme document fondateur d'une éthique humaniste au XX^e siècle constituant l'idéal à atteindre dans une optique individualiste et libérale, la charte des Droits de l'homme émergents naît de l'expérience et des voix de la société civile globale en ce début du XXI^e siècle. Elle conçoit les droits émergents comme des droits citoyens... Le fondement des droits formulés dans cette Charte repose sur une notion de synthèse, à savoir le bien public universel qui doit garantir à tous les êtres humains sans exception les conditions de la liberté à travers le respect de l'égalité des personnes, des peuples, et de la nature.

La Charte, dans son Titre I : Le Droit à une démocratie égalitaire, en son article 1, le « Droit à des conditions d'existence dignes », énonce « le Droit à un revenu de base (basic income, revenu d'existence, allocation universelle...) assurant à chacun, abstraction faite de son âge, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son état civil, et de sa situation professionnelle, indépendamment de ses autres sources de revenu et sans préjudice de l'exigence de l'acquittement de ses obligations fiscales envers l'état, le droit à un revenu régulier, propre à satisfaire ses besoins de base, financé par le dit état. (La charte en son entier peut être lue en anglais dans le site web <http://www.idhc.org>, publiée par l'*Institut de drets human de catalunya*, et en français sur un CD qui a été distribué à tous les participants, disponible au secrétariat de l'AIRE).

■ Ce dixième congrès du BIEN est incontestablement celui d'un nouveau départ que plusieurs signes symbolisent

Le premier est celui de la mondialisation du projet de revenu d'existence. Les participants et intervenants sont venus majoritairement hors d'Europe, une forte délégation brésilienne, mais

aussi de nombreux représentants de l'Amérique du sud, Argentine, Uruguay, Mexique, Colombie, une présence importante de l'Afrique du Sud, mais aussi des interventions multiples d'universitaires des USA, de l'Australie, de Nouvelle Zélande, et même du Japon tandis qu'un représentant de la Turquie apparaissait pour la première fois. C'est pourquoi le *Basic Income European Network* d'origine, a décidé en conservant l'acronyme BIEN, de le traduire maintenant par *Basic Income Earth Network* (réseau terrestre ou planétaire du RE).

Philippe Van Parijs a abandonné le secrétariat du BIEN et dans une émouvante intervention illustrée de photos dont celle de notre première réunion fondatrice à Louvain en 1985, il nous a rappelé le chemin parcouru jusqu'à ce tournant de Barcelone. Le sénateur Eduardo Suplicy du Brésil est devenu le nouveau co-président du BIEN.

La deuxième nouveauté est que la phase d'application politique émerge simultanément dans de nombreux pays. Le Congrès a d'ailleurs été ouvert par la ministre Anna Simo, des Affaires sociales du gouvernement catalan qui nous a indiqué que le projet d'instauration du RE en Catalogne fait partie du programme gouvernemental en cours. De même, à coté des travaux portant sur les justifications philosophiques, éthiques, économiques et les conséquences comportementales de l'introduction du *Basic income*, qui ont toujours constitué une part essentielle des séminaires du BIEN, souvent le fait d'universitaires, à Barcelone, une grande partie du Congrès a porté sur les modalités concrètes de l'instauration du RE, sur les moyens de le financer, sur les obstacles politiques et les modalités pratiques pour tendre à la réalisation du projet.

Il serait trop long de présenter ici toutes les idées, compte tenu de la richesse des contenus des interventions, richesse d'ailleurs excessive qui empêche de vraiment débattre. La trop grande multiplicité des contributions conduit à une suite de monologues d'orateurs, devant au surplus réduire leur propos à un résumé pour tenir dans le temps accordé, et interdit toute participation interrogative de l'auditoire. Les prochains congrès devraient se pencher sur cette dérive qui vient du succès.

Je me concentrerai sur les modalités de financement puisque c'est notre plan d'instauration du RE que j'ai présenté et sur le processus politique puisque j'ai remplacé Christine Boutin dans ce débat, un accident de santé et ses médecins lui ayant interdit de faire le déplacement de Barcelone.

■ **Il ressort du congrès que le financement du RE est maintenant réalisable selon plusieurs procédés.**

S'opposent toujours deux options, la voie graduelle et la voie universaliste. La voie graduelle emprunte elle-même plusieurs chemins, celui qui consiste, par exemple à découper la population en catégories, c'est la politique suivie par l'Irlande, c'est aussi celle amorcée au Brésil ou en Afrique du Sud, avec une différence fondamentale, au Brésil, le chef de l'État, le président Lula et son gouvernement ont clairement affiché que le but du processus est le revenu citoyen inconditionnel. Il commence par un revenu accordé en relation avec l'éducation : les enfants doivent suivre une scolarité assidue et contrôlée, en contrepartie de la dotation. Il justifie la méthode par l'urgence de lutter contre la sous-scolarisation et la violence ou l'esclavage que connaissent les enfants dans la société brésilienne, ajoutons que sans le dire, ils respectent ainsi les contraintes financières du FMI et l'empêchent de s'opposer à ce programme, en tous objectifs conformes à ceux des organismes internationaux parents comme la Banque mondiale et autres organisations onusiennes. Il en est de même pour l'Afrique du Sud où l'inexistence de tout système de protection sociale l'amène à commencer par des catégories de population les plus démunies, ce sont ici les vieux qui bénéficient en premier du programme et ceux qui peuvent grâce à l'allocation lutter plus efficacement contre l'extension du sida. En Afrique du Sud également tous les partis, organisations syndicales, gouvernement, coopèrent et travaillent à l'instauration progressive d'un *basic income*. La voie graduelle s'appuie sur un réaménagement des ressources financières existantes, ou s'augmentant avec la croissance économique.

L'autre voie consiste à trouver des ressources financières nouvelles affectées à l'instauration plus ou moins progressive du RE. Les propositions abondent s'appuyant souvent sur l'introduction de nouvelles taxes se substituant en partie à d'anciens modes de prélèvement. Je noterai plus particulièrement un système de taxation de la propriété foncière et immobilière au moment des transactions dégageant une rente dont le montant nourrit

l'allocation et produit des effets correcteurs sur la spéculation et la répartition de la propriété foncière. Ainsi, la simple implantation d'un centre commercial apporte à la rente commune des sommes considérables, c'est ce type de financement qu'applique la ville d'Aspen aux USA, qui a introduit pour ses habitants un *basic income*.

■ **Une autre proposition est intellectuellement stimulante et théoriquement réalisable.**

Il s'agit de lier les deux principaux dangers pour notre humanité qui viennent de la pauvreté et de la pollution par l'émission des gaz à effet de serre. Le Protocole de Kyoto fixe pour chaque groupe de pays des objectifs précis de réduction d'émission de ces gaz polluants. Chaque pays est donc tenu en principe de s'y conformer, or aucun n'y parvient quand bien même il dit s'y essayer, tandis que d'autres n'en tiennent aucun compte. Une taxe proportionnelle à l'écart entre ce qui est en matière d'émission et ce qui devrait être, aurait le double effet d'inciter au respect de la nature et d'apporter les ressources pour éradiquer l'extrême pauvreté par l'allocation d'un RE à tous les êtres de la planète. Comme on espère que le mécanisme conduira effectivement à la réduction des gaz polluants, la taxe d'origine sera calculée de telle sorte que son produit couvre non seulement le financement du RE, mais abonde aussi un fonds de ressources dont la capitalisation et les intérêts, fourniront les moyens financiers nécessaires pendant que le produit de la taxe ne diminue sous l'effet d'un comportement de plus en plus protecteur de la nature. Cependant tout intéressante qu'elle soit cette modalité de financement est difficilement réalisable concrètement.

Au terme de ces contributions il se dégage des règles sûres que doivent suivre les modes de financement quels qu'ils soient. Ces règles sont d'ailleurs respectées par notre plan français. Il faut que le plan soit conçu spécifiquement pour l'instauration progressive annoncée du RE. Il faut qu'il ne lèse personne ou qu'aucun citoyen n'ait le sentiment qu'il supporte le coût de cette instauration. C'est pourquoi l'introduction de nouvelles taxes comme mode principal paraît à exclure, elle suscitera de vives oppositions de ceux qui se sentiront pénalisés. Si en outre, on parvient par cette méthode à dégager des moyens nouveaux de financement, les opposants auront beau jeu d'arguer que dans ces conditions on devrait les affecter à d'autres buts, l'éducation, la santé, ou même l'accroissement des

allocations d'assistance aux plus défavorisés qui pourraient ainsi recevoir plus au nom de l'équité. Il faut que le plan respecte toutes les contraintes de l'économie, et des institutions et traités internationaux, qu'il soit au moins pendant la phase de transition neutre ou favorable à la compétitivité économique. Il vaut mieux enfin si cela est possible qu'il soit, dès l'abord, universel, appliqué à toute la population, n'étant graduel que par rapport au temps.

■ Un congrès prometteur

Il ressort du congrès une incontestable avancée dans notre capacité à instaurer partout un Revenu d'Existence. Cette étape est décisive. Le projet abandonne, ce qui était pour beaucoup son caractère utopique et par-là peut entrer dans le champ politique. L'opinion publique, les médias et les gouvernements peuvent maintenant s'en emparer. C'est d'ailleurs ce qui s'annonce dans de nombreux pays. J'ai présenté le déroulement des étapes, qui ont amené Christine Boutin à proposer le Dividende Universel en France, depuis sa mission confiée par le Premier ministre sur le lien social et son engagement politique personnel pour un *basic income* français. J'ai aussi transmis aux congressistes son message, à savoir sa détermination sans faille à aboutir réellement et son vœu d'organiser en France en 2005, une grande manifestation à laquelle le réseau du BIEN apporterait son concours. Il faudrait l'envisager en renonçant au confort de débats universitaires, pour affronter les questions concrètes et les éventuelles inquiétudes que l'opinion publique, les médias et les personnalités politiques ne manqueront pas de soulever devant les implications et les conséquences que l'instauration du Dividende Universel pourraient entraîner dans notre société. À cet égard d'intéressantes analyses et contributions ont éclairé la question du rapport entre le *basic income* et l'emploi. L'Argentine a relevé que dans les pays sous-développés, une fraction importante de la population n'a jamais connu l'emploi salarié, autant les parents que les enfants d'aujourd'hui et que l'instauration d'un *basic income* devrait s'insérer dans un plan d'organisation de l'activité rémunérée. Il en est de même pour les pays les plus riches confrontés au choc des délocalisations. Le Revenu d'Existence jouera alors un rôle déterminant dans une réorgani-

sation de toute l'activité productive dont il faudra repenser les contours.

La seule fausse note du congrès est venue d'un participant français, président d'une association locale, liée aux SEL et à la « Grande Relève » de Maryse Duboin, qui s'est écrié sur la fin : « *Ce n'est pas le congrès du BIEN, mais celui du RIEN, comment avec un revenu de 300 E on peut espérer éliminer la pauvreté. Il faut prendre aux riches et agir avec « brutalité » contre le système capitaliste actuel qui engendre inégalités insupportables et destruction de la planète.* » Cette persistance à n'attendre que de l'action révolutionnaire la solution aux incontestables et néfastes conséquences des formes actuelles de l'économie libérale, me fait dire que le clivage n'est plus dans l'affrontement ancien droite/gauche, mais dans celui qui oppose les néo-conservateurs, de droite comme de gauche, qui restent attachés aux combats du passé et les néo-progressistes qui cherchent à faire évoluer la société sans violences tout en sachant que le Revenu d'Existence ne résout pas à lui seul tous les défauts du système, mais constitue la première étape, indispensable, pour promouvoir une société plus humaine, rendant à tout homme une dignité et lui ouvrant la possibilité de maîtriser librement sa vie. Ce que m'a confirmé le représentant du Pays Basque espagnol où dépassant les clivages antérieurs politiciens, droite et gauche confondus se sont associés pour élaborer un plan d'instauration d'un revenu citoyen qui devrait bientôt être appliqué. En France m'a-t-il dit, l'affrontement politique reste trop archaïquement agressif, et interdit pense-t-il une semblable démarche. C'est vraiment dommage, alors que dans tous les partis, il y a aujourd'hui des partisans, voire des intéressés qui y réfléchissent sans préjugés. Et puisque à l'Assemblée nationale le 24 juin dernier M. Méhaignerie, président de la commission des finances s'est demandé si une expérience ne pouvait pas être tentée, dans un département où une région française, suggérant même un département d'outre-mer, je pense que si d'aventure, nous devons passer par cette étape, ce qui ne me paraît pas nécessaire, le Pays Basque français serait particulièrement bien choisi, pour tirer de l'expérience simultanée, en Espagne et en France, dans des configurations voisines mais différentes, les enseignements les plus pertinents.

Yoland Bresson.

Pour ou contre le Dividende Universel

Sous le titre « Une rente à vie pour tous ? », *L'Express*, dans son numéro 122 du 4 octobre 2004, a ouvert un débat sur le Revenu d'Existence. Celui-ci fait suite à une conversation que Jacques Berthillier avait eue avec Jacques Trentesaux, rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire, qui désirait ouvrir un débat contradictoire sur ce thème entre des personnalités connues. Le choix se porta sur Christine Boutin et Jean-Baptiste de Foucauld, de même sensibilité chrétienne.

L'idée d'octroyer à chaque individu une rente qui lui serait versée, sans condition, de sa naissance à sa mort refait surface. Première pierre d'un nouveau projet de société ou utopie aussi dangereuse qu'onéreuse ?

Jacques Trentesaux

■ Un nouveau projet de société pour lutter contre l'exclusion

Christine Boutin, député UMP

Lors de ma campagne pour l'élection présidentielle, j'ai pris toute la mesure de l'état de désespérance de nos concitoyens. Le seul sentiment commun est la peur : celle de se retrouver au chômage ou dans la pauvreté et l'exclusion, la peur de la maladie, de la mondialisation, etc. Ce constat m'amène à proposer le projet de Dividende Universel (DU) qui serait versé à chacun, de la naissance à la mort, sans condition de ressources ni exigence de contreparties. Cette allocation inaliénable serait calculée en fonction de la richesse nationale (le produit intérieur brut). Pour la France, elle s'élèverait aujourd'hui à 330 euros par mois. Derrière l'outil, c'est un nouveau projet de société que je défends, à même de lutter contre l'isolement et l'exclusion. Le DU s'appuie sur deux principes philosophiques forts : il se conçoit tout d'abord comme un droit d'héritage sur le savoir-faire accumulé par les générations passées. Héritage individuel et collectif que nous avons le devoir de faire fructifier et de transmettre à notre tour. Cette reconnaissance de la longue chaîne humaine que nous formons a le mérite d'aider chacun à redonner un sens à sa propre vie. Le DU repose aussi sur l'idée que chacun d'entre nous, du seul fait de son existence, est porteur de richesse. Le dividende ne serait pas versé pour permettre à la personne d'exister, mais parce qu'elle existe. Nous avons estimé le coût de ce projet à 216 milliards d'euros. Il serait essentiellement financé par le crédit bancaire. Chacun pourrait ouvrir un compte dans la banque de son choix. Les banques créditeraient les comptes en échange d'une rémunération

à un taux de 1 % garanti par l'Etat. Une fois son régime de croisière atteint, le système s'autofinancerait grâce à la réinjection de l'argent ainsi distribué dans le système économique. Bien sûr, un montant mensuel de 330 euros n'est pas suffisant pour vivre, mais j'assume ce choix. Le but n'est pas d'assister financièrement ceux qui décideraient de ne pas travailler, car je crois à la valeur travail. Le DU offrirait une assurance contre le risque de l'extrême pauvreté. Il faciliterait de ce fait la prise d'initiative et valoriserait les activités gratuites, comme celles des bénévoles ou des parents. S'il est utopique, le projet – qui permettrait à l'homme de rester toujours debout – n'est pas irréaliste. Beaucoup de pays réfléchissent à cette question, et le Brésil a déjà voté la mise en place graduelle d'un « revenu-de citoyenneté » à partir de 2005.

■ L'argent public doit être mobilisé pour le droit au travail

Jean-Baptiste de Foucauld¹, président de Solidarités nouvelles contre le chômage

Sur le plan des principes, le Dividende Universel (DU) opère un saut anthropologique qui m'étonne de la part de Mme Boutin ! Ce projet suppose que l'on ait des droits sans avoir des devoirs, puisque chacun pourrait jouir d'une allocation sans aucune contrepartie, à l'exception du minimum vieillesse, ce n'est le cas d'aucune prestation actuellement. Or c'est le travail qui crée la richesse matérielle. L'argent public doit donc être mobilisé en priorité pour garantir le droit au travail et organiser cette société du plein-emploi de qualité à temps choisi que j'ai essayé de décrire dans *Les Trois Cultures du développement humain* (Odile Jacob, 2002). Avec le DU, on démissionne devant cet objectif, ambitieux mais nécessaire, à un moment où la démographie décline et où il faut travailler plus pour sauvegarder nos retraites. Cela sans améliorer en rien le sort des plus pauvres, puisque le DU se substituerait aux minima sociaux (pour éviter la conflagration avec le Smic). Il est vrai

1. Ancien commissaire général au Plan

que Mme Boutin envisage de financer sa mesure par la création monétaire. Mais pourquoi, alors, ne pas procéder de la sorte pour le financement de notre système de retraites ou d'assurance-maladie ? Rêver avec l'argent facile, c'est la vieille ruse du diable ! La création monétaire est toujours gagée sur une production future, donc sur un travail, jamais sur un don gratuit. Au bout du compte, le DU conduirait nécessairement à augmenter les prélèvements obligatoires, qui sont déjà élevés (et dont on promet sans cesse la réduction), afin d'offrir plus de liberté à l'individu en lui donnant la possibilité de mener des activités gratuites. Pourquoi pas, dans

l'absolu ? Mais il me paraît prématuré de décréter le paradis sur terre ! Ce genre de proposition peut même se retourner contre la société et l'engluer dans sa fâcheuse propension à la démobilitation sociale face au chômage et à l'exclusion. La vraie liberté ne se développe qu'à partir du moment où l'individu et la collectivité font face aux contraintes de la nécessité. Ainsi, plutôt qu'une rente à vie universelle, instituons un véritable droit à l'initiative, sous forme d'un capital qui serait versé à toute personne désireuse de se lancer dans un projet créatif.

Réponse à Jean Baptiste de Foucauld

Dans l'Express du 4 octobre Jean-Baptiste de Foucauld s'est prononcé contre le Dividende Universel. Pour lui répondre Jacques Trentesaux, initiateur du débat, proposa à Jacques Berthillier d'écrire dans le courrier des lecteurs. Malheureusement la direction de l'Express estima inopportun, pour l'instant, de rouvrir ce débat. Nous reproduisons ci-dessous le texte qui lui avait été soumis.

Jacques Berthillier

C'est le travail qui crée la richesse matérielle. L'argent public doit donc être mobilisé en priorité pour garantir le droit au travail.

Le droit au travail inscrit dans la Constitution reste lettre morte lorsque une fraction importante de la population en âge de travailler est au chômage (10 % de la population en France en 2004). Dans ces conditions relancer la demande en apportant un revenu nouveau aux plus démunis, précisément à ceux dont la propension à consommer est la plus forte, est l'un des moyens d'accroître l'offre de travail, donc de rendre crédible le droit au travail.

Le DU n'améliore en rien le sort des plus pauvres puisqu'il se substituerait aux minima sociaux.

C'est ignorer que 10 % de la population ne bénéficie d'aucun revenu et que 20 % perçoit en moyenne une allocation inférieure au montant proposé pour le DU.

Si l'on finance le DU par création monétaire, pourquoi ne pas procéder de la sorte pour le financement de notre système de retraite ou d'assurance maladie ?

En la circonstance le problème n'est pas justiciable du même remède. En effet, il est anormal que dans une économie de compétition mondialisée les cotisations sociales soient assises sur les revenus du travail. La population active diminuant en valeur relative, l'assiette se réduit d'autant. En outre, cette assiette pénalise nos ventes à l'exportation et procure un avantage injustifié aux importations en provenance des pays sans ou à faible protection sociale. En ce domaine la solution ne passe pas par un recours à la création monétaire, mais par un changement dans l'assiette des cotisations qui pourrait être la valeur ajoutée.

La création monétaire est toujours gagée sur une production future, donc sur un travail, jamais sur un don gratuit.

Il est exact que toute création monétaire doit être gagée sur une production future. Y recourir sur un temps limité en période de basse conjoncture, en priorité au bénéfice des plus démunis, contribuera précisément à offrir des débouchés à cette production future.

Au bout du compte le DU conduira nécessairement à augmenter les prélèvements obligatoires.

Ce serait vrai dans l'hypothèse d'une stagnation économique. Or le DU doit s'inscrire dans une perspective globale dont l'un des pôles peut être la création de zones d'activité. Dans ces conditions, la sécurité de revenu apportée par le DU sera un puissant stimulant à l'initiative et un régulateur de l'activité économique. En outre, en tant que facteur

d'intégration sociale et de rationalisation dans la distribution des aides de l'Etat, le DU contribuera à la diminution de nombreuses charges, généralement peu prises en compte.

Les taux de prélèvement ne seront pas augmentés dès lors qu'ils porteront sur un PIB accru avec, en parallèle, une réduction non négligeable des frais de gestion et de certaines dépenses de protection et de sécurité.

La voie humaine

Jacques Berthillier (résumé de lecture)

Dans son dernier ouvrage, La voie humaine (Éd. Fayard, 204 p.), Jacques Attali dresse un constat très critique sur le monde tel qu'il va : une marché sans morale impose ses valeurs, les risques d'un totalitarisme éthique sont grands, la France perd son rang, les réponses des partis politiques ne sont plus à la hauteur des enjeux. Pour relever ces défis Jacques Attali propose une voie nouvelle : la voie humaine. Son objectif premier est de donner à chacun une meilleure maîtrise de tous ses temps de vie, maîtrise qui passe par un renforcement du savoir, une extension de la gratuité, une participation plus active de chacun à tous les niveaux. Il décline la mise en œuvre de cette vaste réforme en dix chantiers, ici brièvement résumés. Nous aurions souhaité que l'auteur aille plus avant dans le détail pour dépasser le simple exposé de propositions parfois bien générales. L'un des dix chantiers porte sur le revenu d'utilité sociale. Son attribution n'est pas inconditionnelle, d'où, peut être, ou tout au moins en partie, l'importance donnée par ailleurs à la gratuité. Avec talent Jacques Attali n'en est pas moins pertinent dans ses analyses, brossées avec une très grande justesse..

Depuis un siècle, deux mutations majeures ont eu lieu : en même temps qu'elle doublait son espérance de vie grâce à la médecine et à l'enrichissement général, l'humanité s'est dotée des moyens de se suicider : l'arme nucléaire, le changement climatique, la rage des hommes, la violence aveugle, la transformation progressive de l'espèce humaine en marchandise éphémère.

Devant l'amoncellement des problèmes, la faiblesse des solutions proposées, la déshérence des isolements, la dislocation des solidarités, l'affaiblissement des services publics, la montée des extrêmes et les violences antidémocratiques, il est plus que jamais nécessaire, en France comme ailleurs, de faire de la politique. C'est à dire de réfléchir au meilleur usage des considérables richesses du monde et à leur meilleur partage ; de s'opposer à ce qui pourrait menacer la survie de l'humanité et de donner sa chance à tout ce qui pourrait la rendre plus belle et plus heureuse. Après le grand espoir de mai 1981 a disparu dans notre pays toute croyance

en « changer la vie », voire en une réelle possibilité de l'améliorer. Le seul projet des partis de gouvernement semble se réduire, désormais, à maintenir : à droite, l'ordre ; à gauche, les droits acquis.

Pourtant, il est encore possible de concilier efficacité et équité, démocratie et rêve, liberté et exigence ; de remplir, autrement que par le seul modèle marchand, les aspirations des hommes à la plénitude et à la dignité. Au delà du privé n'est pas la propriété collective, mais la gratuité ; au delà de la démocratie n'est pas la dictature du prolétariat, mais la responsabilité et le partage du savoir ; au delà du marché, force sans but, la vie peut retrouver un sens. Il existe bien, encore, *une voie humaine*.

Le monde tel qu'il vient

L'efficacité du marché n'est plus à démontrer. Sa dynamique est remarquable. On peut y voir la cause première de la croissance économique mondiale, aujourd'hui la plus forte de toute l'histoire humaine, mais démocratie et marché ne forment pas un couple durable. L'un finit toujours

par l'emporter sur l'autre. Le marché et la démocratie reconnaissent à chaque citoyen un droit illimité à changer d'avis. C'est ainsi que chaque consommateur est prêt à changer de fournisseur dès qu'un nouveau produit apparaît sur le marché ; chaque entreprise à renvoyer ses employés dès que la conjoncture se retourne ; chaque salarié à changer d'employeur dès qu'il se voit proposer une offre meilleure. En politique, chaque citoyen est prêt à changer de vote et de camp dès qu'il est attiré par un autre discours. L'électeur est de plus en plus capricieux. Se délient ainsi les fondements de la vie en société tels que les concevaient les morales anciennes : plus de famille, d'obligations de solidarité, de défense, de justice. S'installent le règne du caprice, la tyrannie du neuf, dans toutes les dimensions de la vie sociale et privée. La liberté détruit la loyauté. En outre, bien des nations sont devenues plus faibles que les plus grandes firmes mondiales. Les marchés prennent le pas sur le pouvoir des états. Le monde est de plus en plus soumis à la seule loi de l'argent. Les parlements deviennent de simples chambres d'enregistrement d'une réglementation mondiale inspirée, pour l'essentiel, par les besoins des entreprises. Alors que la démocratie confère le pouvoir politique à des majorités pauvres, le marché, lui, octroie le pouvoir économique à des minorités riches. Au Nord, celles-ci sont purement financières, alors que les très pauvres y sont souvent issues de minorités ethniques. Au Sud, au contraire, les minorités riches sont souvent d'origine étrangère, à la différence des majorités pauvres. L'Europe décline. Plus de 700 sur les 1 200 chercheurs les plus réputés du monde travaillent outre Atlantique. Une part importante de l'industrie du vieux continent se déplace vers l'Asie sans être remplacée, au moins en partie, par des industries nouvelles. Parallèlement, la pauvreté ne diminue pas sur la planète. La démocratie, vidée de tout contenu, deviendra progressivement une pure mise en scène du spectacle donné par les politiciens, intermittents d'un spectacle délaissé. Des entreprises privées se disputeront des attributs de l'état. Les institutions internationales seront de plus en plus impuissantes face à ces situations. Les partis, même regroupés internationalement, n'auront plus un impact suffisant sur la réalité. Les citoyens ne seront plus que les spectateurs d'une comédie leur donnant l'illusion d'être responsables de leur sort. La démocratie sera alors de plus en plus critiquée comme n'étant qu'un leurre et les hommes politiques dénoncés comme des fantoches.

Si le processus se poursuit on cassera les ultimes solidarités, pour tout renvoyer au marché, y compris la culture, l'éducation, la santé, c'est à dire à ceux qui sont solvables et personne ne se souciera d'autrui : pourquoi partager quand il faut se battre ? Pourquoi faire ensemble quand on est concurrent ? L'acte d'achat deviendra l'une des distractions principales. Tout deviendra marchandise et la société de marché se transformera en société de marchandises. Alors, à ce totalitarisme marchand, s'opposeront d'autres totalitarismes à prétentions éthiques.

Les totalitarismes éthiques

Certains voudront revenir au passé. Au temps où l'emploi était assuré pour la vie, les objets durables, les mariages éternels, les lois intangibles. Ils feront du statut du fonctionnaire un idéal ; ils assimileront un emploi garanti à vie à un patrimoine, et le traitement à une rente. Ils reviendront vers des programmes de nationalisations et de planification. Aux caprices de la liberté s'opposera une morale à long terme : le totalitarisme éthique. Si les démocraties ne sont plus capables de promouvoir une éthique de la liberté, des dictateurs éthiques fourniront des réponses rassurantes à la précarité. D'aucuns plaideront une dictature écologique, d'autres la suprématie des valeurs d'une foi sur les droits de la personne et seront prêts à mourir et à faire mourir pour imposer leur conception de l'éternité.

Face à ces risques il est de savoir si les civilisations sauront éviter de se dissoudre ; si elles apprendront à se tolérer, à inventer des projets de société viables conciliant liberté, morale et progrès, abondance et équité, création et transmission, responsabilité et dignité, justice et efficacité.

La France dans les marchés

La France est un des pays les plus riches du monde et un des premiers bénéficiaires de la mondialisation. Elle reste encore la 5^e puissance économique mondiale, possède des entreprises de taille internationale et dispose d'une excellente infrastructure. Mais elle risque de perdre pied. Pour nous limiter ici à ce qui nous paraît le plus essentiel, la France recule dans de nombreux domaines du savoir. En mettant l'accent sur l'enseignement primaire et secondaire plus que sur le supérieur, elle devient un pays d'imitation plus que d'innovation. Toutes proportions gardées, elle consacre à l'enseignement supérieur deux fois et demie moins de ressources que l'Allemagne, le Japon ou la Suède. Elle est le seul pays européen où la dépense par lycéen est supérieure à la dépense par étudiant. Le taux de chômage reste élevé, la précarité augmente,

l'extrême pauvreté croît. L'état ne maîtrise plus cette évolution. Il ne peut intervenir sur le cours de la monnaie ni sur le taux d'intérêt, il ne peut augmenter les déficits budgétaires qui ont dépassé les seuils fixés par l'Union européenne, il ne peut engager de grands travaux. Le déclin démographique se poursuit, et tout dans la politique témoigne de la victoire des vieux sur les jeunes : depuis au moins 20 ans la priorité est à la lutte contre l'inflation qui favorise les rentiers, fut ce au prix du chômage des jeunes. Le pays a multiplié les cadeaux fiscaux aux retraités et aux détenteurs de rentes et a consacré de moins en moins de ressources à la préparation de l'avenir. Ce vieillissement se manifeste aussi dans la classe dirigeante qui paraît immuable. Ce vieillissement donnera l'illusion au pays qu'il a moins de problèmes. De fait, le pays comptera moins de chômeurs, aura besoin de moins de crèches et d'écoles. Or, le souci du pays dans les années à venir ne sera plus en apparence celui qui l'obsède depuis 30 ans : les sans-emploi, mais celui de la capacité à tenir son rang. Aujourd'hui la France hésite entre quatre destins :

- se crispier sur elle même pour tenter d'échapper au monde ;
- s'inscrire dans la mondialisation et gagner la bataille contre la concurrence en réduisant au maximum ses coûts et en augmentant la précarité ;
- mieux répartir les richesses en acceptant de prendre tous les risques de la société de marché ;
- inventer enfin une nouvelle façon de vivre ensemble qui permette de combiner ce que le marché a de meilleur et ce que la démocratie peut apporter de plus fort.

La gauche maladroite

Pour la social-démocratie en Europe l'ambition reste simple et sommaire : protéger des conséquences néfastes du marché en redistribuant au mieux les richesses. Elle a progressivement renoncé à la nationalisation des services publics, à l'augmentation des dépenses collectives, aux grands travaux, aux emplois publics, à la fixation des salaires et des prix, à celle du cours de la monnaie, des taux d'intérêts, des droits de douane, du niveau des déficits budgétaires, à l'imposition de l'épargne et du capital. Elle se résigne, désormais, à faire baisser la part des prélèvements obligatoires dans le revenu national, à accorder plus de place au temps marchand, à ne plus protéger que le temps des plus menacés (et non pas forcément des plus faibles). Ce ne sont pas les pensées des philosophes et des

utopistes, mais bien les résultats obtenus par les chefs de gouvernement qui servent de référence pour évaluer l'avenir de la sociale démocratie. Cette évolution est sensible dans tous les pays d'Europe, même en Suède ; elle est même particulièrement marquée en Angleterre et en Allemagne. Au total, cette nouvelle version de la social-démocratie, partagée à gauche par la quasi totalité des partis de gouvernement en Europe, vise donc, pour l'essentiel, à améliorer ou protéger la qualité du temps hors travail des plus faibles, et non plus à prendre le pouvoir dans l'entreprise, ni même à y renforcer le pouvoir syndical, encore moins à accorder toute priorité aux dépenses publiques. Les principales mesures prônées dans chaque pays portent sur une meilleure redistribution des revenus aux plus démunis, une amélioration des droits au travail et des équipements collectifs, un élargissement du droit des minorités. Bref, une protection du temps des plus faibles et un renforcement des mesures visant à améliorer le cadre de vie. Malheureusement, rien de tout cela n'est à la hauteur des enjeux à venir : cette doctrine ne pourra, à elle seule, maîtriser l'avènement de la société de marché, ni empêcher sa transformation en société de marchandises.

En France, la social-démocratie de marché reste héritière de la pensée de Jaurès pour qui il est nécessaire de créer un lien entre les hommes, afin qu'ils puissent vivre en communauté de façon libre et juste. Tout en s'opposant à la société de marché, car si le marché produit des richesses, il ne produit en soi ni solidarité, ni valeurs, ni projets, ni sens, les socialistes français reconnaissent les bienfaits de l'économie de marché. Pour eux, c'est la façon la plus efficace – à condition qu'elle soit régulée – d'allouer les ressources, de stimuler l'initiative, de récompenser le travail. Notons qu'en leur sein coexistent des réformistes et des radicaux, les seconds rejetant le règne des marchés et tout ce qui va avec, en particulier l'Europe. L'extrême gauche, pour sa part, se refuse à rentrer dans une alliance de gouvernement se réfugiant dans un programme irréaliste : interdire tout licenciement, empêcher toute délocalisation, répartir tous les profits entre les salariés, régulariser tous les sans papiers. Bien que dans et à côté du parti socialiste nombreux sont ceux qui réfléchissent sur les nécessités d'une autre vision du monde, on n'aboutit pas, pour le moins, à un véritable corps de doctrine cohérent, face aux enjeux de la société de marchandises et aux menaces des totalitarismes éthiques.

La voie humaine

Pour Jacques Attali l'essentiel réside dans l'attitude à l'égard du temps. En effet, le temps est le bien le plus rare car c'est le seul qu'on ne puisse ni produire, ni donner, ni échanger, ni vendre. On ne peut que le partager, l'habiter seul ou ensemble, y vivre. C'est pourquoi la mission principale de la politique est d'aider chaque membre d'une communauté à faire le meilleur usage du temps dont il dispose sur cette planète. Il ne suffit pas d'affirmer sa confiance dans l'initiative individuelle, car l'excès de publicité conduit à la consommation de biens marchands à un niveau tel que l'on aurait, alors, tant d'objets que nul n'aurait plus le temps de les consommer vraiment. Chacun risque ainsi de devenir un drogué des objets, en situation de manque quand il n'aura plus accès aux produits imposés par le marché. À chacun, cette société ne donnera accès ni au savoir, ni à la gratuité, ni à la responsabilité. Ni au bon temps. À la politique, donc, de maîtriser les deux forces qui nourrissent l'humanité et qui, en même temps, la vident de son identité : la marchandise et son auxiliaire actuel, le spectacle. C'est pourquoi la voie humaine vise à ce que chacun puisse faire à tout instant un usage maximum des potentialités de sa vie. Pour donner aux hommes une meilleure maîtrise de leur temps et détourner la démocratie de marché de son évolution vers la société de marchandises, il ne faut éliminer ni marché ni démocratie, mais renforcer la démocratie face au marché et, pour cela, compléter l'un et l'autre par trois mécanismes plus complexes : l'au delà du marché n'est pas la propriété collective des biens de production, mais la gratuité ; l'au delà de la démocratie n'est pas la dictature de quelques-uns sur tous ou de tous sur quelques-uns, mais la responsabilité ; l'au-delà du spectacle n'est pas la propagande, mais le savoir. *Gratuité, savoir, responsabilité, supplément de sens* composent ainsi un projet qui commence à se faire entendre. Cette nouvelle social-démocratie se distingue de la social-démocratie de marché en ce qu'elle ne se borne pas à proposer à tous un égal accès aux biens marchands et aux services publics, mais vise à étendre le champ de ce qui échappe au marché, à renforcer la responsabilité de chacun et à aider à trouver des formes inédites – autres que marchandes – d'usage de son temps.

Les concepts clés de la nouvelle social-démocratie

Pour mieux cerner les facteurs clés de l'évolution sociale il faut faire surgir les instruments permettant d'agir sur elle, à savoir : les relations, les

réseaux, les langues, les activités socialement utiles, ferments d'un patrimoine et d'un climat relationnel à promouvoir.

Les relations, les réseaux, les langues.

Les relations sont les usages faits du temps quand deux personnes au moins la partagent. Une relation vise à donner une information sans la perdre. Elle est à la fois un plaisir en soi et un plaisir par ce qu'elle accomplit dans l'échange. Les réseaux constituent les lieux de passage des relations. Certains organisent la coopération de leurs membres, d'autres, leur compétition. Dans les premiers on trouve les membres d'une famille, les habitants d'une ville, les citoyens d'une nation, les musiciens d'un orchestre, les acteurs d'un spectacle, etc. L'appartenance à un réseau constitue un élément fondamental du patrimoine social d'un individu. Dans un réseau compétitif, remarquons le, chacun cherche à obtenir quelque chose qu'il confisquera à l'autre : un bien, un facteur de production, une femme, une place, un privilège, etc. ; les membres de ce réseau passent alors l'essentiel de leur temps à se battre contre les autres membres du même réseau pour le partage de ressources rares, le marché en fournissant l'un des exemples. C'est pourquoi, à défaut pour chacun de la garantie de possession des produits essentiels de base (l'eau, l'air, l'environnement, le logement, la santé, le transport, l'éducation), mais aussi des biens immatériels (la sûreté, la tolérance, la démocratie, l'équité), les réseaux coopératifs se transforment en réseaux compétitifs, au plus grand préjudice de tous et de la société.

La langue, de son côté, a aussi toute son importance car elle est un des éléments clés du vivre ensemble. Au delà des mots ; elle peut être également celle de la musique, de la danse, des bruits et des gestes, des esprits et des corps.

Les activités socialement utiles.

Ce sont des activités utiles correspondant aux actes de travail, de consommation, de distraction ou de formation qui améliorent la situation de la collectivité à laquelle appartient celui qui l'accomplit. Si cette activité implique un effort, une peine, une aliénation, elle méritera rémunération. Si l'accomplir est un plaisir pour son auteur elle pourra constituer, au moins en partie, sa propre récompense.

Le patrimoine relationnel, capital social de l'individu

Le pouvoir et la richesse de chaque individu ne se limitent pas à ses ressources matérielles et à ses

moyens de production. Chacun est avant tout riche de sa santé, de son savoir, des relations qu'il entretient avec les autres, c'est à dire des réseaux dont il est membre et des langues qu'il parle. Pauvre jusqu'ici était de ne pas avoir ; demain ce sera ne pas appartenir. À l'avenir, le premier des patrimoines sera l'appartenance à des réseaux. Ce sera la condition première pour avoir la vie devant soi. Le premier service par une collectivité à ses membres consistera donc à leur donner les moyens de développer leur *patrimoine relationnel*, de protéger la famille, d'aider à accéder à la vie sociale. Cela passe par la mise en place d'un climat relationnel.

Le climat relationnel, capital social d'une collectivité.

Le climat relationnel d'une communauté est constitué de l'ensemble de ses institutions, de ses réseaux, de ses alliances. L'un de ses constituants essentiels est l'équité qui dépend moins de l'excès de richesse que de l'excès de pauvreté et de la dispersion des fortunes. Son amélioration ne passe pas par l'élimination des riches, mais par la fourniture à chaque membre de la collectivité des moyens - en particulier des crédits - permettant d'exercer une activité socialement utile, d'exprimer un talent, de disposer des biens essentiels. Une telle société est une société d'innovation. À défaut, c'est une société d'imitation. Cette société d'innovation va aussi se nourrir d'une *économie relationnelle*.

L'économie relationnelle.

Elle est en train d'émerger au travers de réseaux dans lesquelles des entreprises d'un genre nouveau fournissent des biens nouveaux sur des marchés spécifiques tels des occasions de dire, de conter, de chanter, de partager, de faire du sport, mais aussi de débattre, de décider ensemble. Parmi les *entreprises relationnelles* figurent en premier les partis politiques et les syndicats, mais aussi nombre d'organisations non gouvernementales dans les quartiers (Restos du cœur, ATDD quart monde), ou à travers le monde (Action contre la faim, Médecins sans frontières, etc.) et, plus récemment, des entreprises de finance relationnelle cherchant à fournir à tous, à des taux voisins du marché, des prêts destinés à démarrer des entreprises, sans exiger d'eux plus qu'une garantie morale.

Les dix chantiers d'une nouvelle social-démocratie

La nouvelle social-démocratie va au delà de la social-démocratie de marché axée essentiellement sur une garantie contre la précarité, un meilleur partage des revenus et des patrimoines, une plus

grande mobilité sociale, un meilleur cadre de vie, des transports et des logements décents, une meilleure association des salariés aux décisions de l'entreprise. La nouvelle social-démocratie veut aller au delà en visant à ouvrir à l'humanité les *moyens du bon temps*. Pour y parvenir Jacques Attali décline 10 chantiers brièvement résumés ci-après.

1. Repenser la nation

Donner envie à ses membres de vivre ensemble, de se rassembler autour d'une histoire, d'une géographie d'une langue. D'où défendre la langue, organiser la sécurité, accepter les communautés, mais refuser le communautarisme ; créer une situation d'équité par la garantie d'un revenu décent, en échange d'une activité socialement utile, quelle qu'elle soit. Maintenir aussi les moyens économiques de souveraineté, réduire la dépendance énergétique.

2. Renforcer l'efficacité du marché.

Dans les secteurs où la gratuité n'est pas préférée, créer un climat favorable à l'économie de marché, favoriser les emplois à salaires élevés, encourager la mobilité, favoriser la création d'entreprises personnelles, avantager fiscalement les patrimoines acquis par le travail au détriment de ceux acquis par la rente.

3. Réorganiser le travail

Pour ce faire, modifier la nature autant que la durée du travail, rendre davantage responsable les différents acteurs de l'entreprise, développer l'économie relationnelle tout en astreignant ses dirigeants à des contrôles d'efficacité.

4. Améliorer le capital social de chaque individu.

Jacques Attali mentionne ici le droit à l'enfance et à celui de la famille. C'est ainsi qu'une société peut tenter d'enseigner aux parents à transmettre à leurs enfants le sens de la beauté, le goût du vrai, du don, de l'attention portée à autrui, de la connivence ; tout autant l'intérêt de transmettre une mémoire, des traditions, le sentiment d'appartenance et l'appétit d'universalité. L'auteur porte une attention particulière au droit au savoir, d'où la priorité à l'enseignement primaire (pour donner ses chances à tous), au supérieur (pour valoriser les talents) et à la formation permanente (pour les cultiver). Au delà d'un certain seuil d'études universitaires, les étudiants devraient être payés pour se former puisque toute formation d'un niveau très supérieur est une activité socialement utile à la collectivité et non pas seulement à l'intéressé. Pour Jacques Attali le droit à la santé ne se réduit pas à

l'accès aux soins médicaux. Il implique d'abord un changement de comportement car vivent plus longtemps ceux qui s'intéressent plus aux années qui leur restent à vivre qu'à celles qu'ils ont déjà vécues, qui ne ressassent pas leurs souvenirs, qui ne s'angoissent pas des maux qu'ils n'ont pas, qui évitent les comportements traumatisants, qui ne se contentent pas de survivre aux agressions et aux plaisirs du moment, mais conçoivent et lancent des projets pour l'avenir sans se préoccuper du temps qui leur est imparti pour les mettre en œuvre. Le respect de soi et des autres, la façon de manger, de boire, de travailler, de se distraire, de se loger et, surtout, de penser le temps et l'avenir deviendront essentiels.

5. *Protéger contre la précarité : le revenu d'utilité sociale*

Faire disparaître le chômage en distinguant entre revenu et travail. Ainsi tout chômeur doit être mis en situation de bénéficier d'une formation ou de travailler dans une entreprise relationnelle. En échange de cette activité socialement utile il recevra un revenu de substitution, sous le nom de revenu d'utilité sociale. Ce revenu sera financé par les ressources d'allocation chômage, la formation professionnelle, le RMI, le RMA. Si elles sont insuffisantes par une majoration de la CSG. Parallèlement, on donnera à chacun un droit d'accès aux réseaux pour lutter contre la pauvreté relationnelle, notamment pour les handicapés, les personnes âgées, dépendantes et isolées.

6. *Aller vers la gratuité*

Le politique devra tracer la frontière entre le marché et le gratuit pour contenir l'expansion du marché et empêcher l'instauration d'une société de marchandises. Pour ce faire, il convient de maintenir la gratuité des services publics et de l'étendre progressivement aux biens essentiels matériels (santé, transport, logement) et relationnels (éducation, fête). De même, il sera nécessaire de garantir la gratuité de certains biens essentiels (nourriture, logement, santé, éducation, transport, culture), à tous ceux ne bénéficiant pas du revenu d'utilité sociale (les SDF, les chômeurs de moins de 25 ans, les exclus du revenu minimum, les mères vivant seules, les plus de 50 ans vivant de peu et sans espoir), à qui l'on n'aura pu, pour une raison ou une autre, procurer une activité socialement utile et qui n'auront pas fait acte de refus volontaire ou de paresse. La gratuité devra s'étendre aussi vers les services relationnels pour communiquer, apprendre et recevoir gratuitement, en particulier par le canal d'internet.

7. *Repenser le rôle de l'Etat*

Le déficit de l'Etat ne devra servir qu'à financer des investissements. La gestion des services publics sera pour l'essentiel déléguée par l'Etat à des agences autonomes de droit public (logistique, entretien et même santé et éducation). C'est un bouleversement complet de l'appareil d'Etat, désormais chargé de fixer les normes, tout en confiant à d'autres, placés sous son contrôle, le soin d'exécuter ses instructions. Une instance d'audit contrôlera, pour le compte du parlement, la façon dont les moyens sont utilisés et les objectifs atteints par les ministères et les agences. En certains cas ces agences pourront être mises en concurrence, en tous les cas elles devront respecter des critères d'efficacité et des normes comparatives avec des agences équivalentes.

8. *Passer de la démocratie à la responsabilité*

Favoriser la participation de tous et accroître leur responsabilité à tous les niveaux : nations, territoires, communes, associations, entreprises, afin de renforcer la démocratie face au marché. Pour ce faire on disposera d'un exécutif fort, d'un parlement disposant d'un plus grand pouvoir d'initiative et de contrôle de l'activité de l'état, d'un Sénat représentant les grandes régions (ramenées à 8), d'institutions locales regroupées pour leur permettre de mieux exercer leurs responsabilités. Parallèlement, on favorisera l'appartenance aux syndicats, aux associations et partis politiques et l'on donnera aux citoyens des communes un pouvoir d'initiative en matière réglementaire.

9. *Le temps de l'Europe*

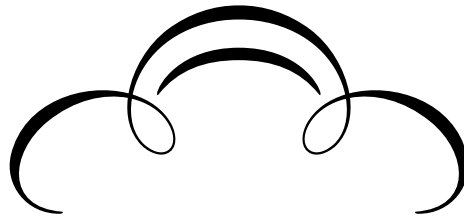
L'Europe doit devenir une véritable entité politique avec à sa tête un président élu au suffrage universel et un gouvernement chargé de la politique étrangère, de la défense, de la sécurité intérieure. On intégrera les systèmes éducatifs et l'on mettra en place les instruments d'une social-démocratie de marché continentale. À cette fin on transférera au gouvernement de l'Union le financement des grands équipements publics et la gestion des garanties sociales majeures. L'Union aura en charge la mise en œuvre d'une politique industrielle et de recherche à l'échelle européenne. Pour aller plus loin son souhait serait de doter l'Europe des moyens d'une nouvelle social-démocratie, c'est à dire d'une *société de la gratuité, de la responsabilité et du savoir*.

10. *Aider à la naissance d'un gouvernement mondial*

C'est à cette échelle là qu'il faut enrayer les risques de transformation de l'espèce humaine en

marchandise. On devra en premier lieu rationaliser les institutions multilatérales existantes en les harmonisant et en y réduisant le pouvoir des riches. Par exemple en soumettant l'OMC aux décisions du BIT pour exiger le respect du droit social par les entreprises et en modifiant les droits de vote à l'intérieur des institutions internationales. On rêvera d'un Conseil mondial de gouvernement, d'une trentaine de membres, représentant l'humanité entière, exerçant progressivement son contrôle sur toutes les institutions internationales.

Pour ouvrir de tels chantiers, pour emprunter la voie humaine, il sera impératif de sortir de la peur, si mauvaise conseillère, car elle pousse à l'égoïsme, à la fermeture, aux représailles aveugles. Et Jacques Attali de conclure par une très belle phrase *"Nous sommes aujourd'hui à la préhistoire d'une nouvelle utopie, à l'orée de la voie humaine. Reste à s'y engager, dans la violence de l'instant, la modestie du quotidien et la démesure de l'idéal"*.



Vie de l'association

Les prochaines réunions de l'AIRE se tiendront

de 14 h 30 à 17 heures, salle 215, 2^e étage

Maison des Sciences de l'Homme, 54 boulevard Raspail, Paris

mercredi 8 décembre 2004

mercredi 9 mars 2005

vendredi 14^a janvier 2005

mercredi 13 avril 2005

mercredi 9 février 2005

mercredi 11 mai 2005

mercredi 8 juin 2005

a. Exceptionnellement salle 7, 2^e sous-sol.

Ces réunions sont ouvertes à tous, venez nombreux.

Cotisations 2005

<input type="radio"/> Cotisation de base ¹	60 €
<input type="radio"/> Cotisation réduite ¹ (chômeurs et étudiants)	15 €
<input type="radio"/> Abonnement lettre de liaison	30 €

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.